



**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) – SOP 2 : P180085**

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N° 003 /ASMI/CEMAC/C/DPEMF/PHASAOC/SPM/2025**

Nom de l'institution : **COMISSION DE LA CEMAC**

Nom du Projet : **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) – SOP 2**

Intitulé des missions des Consultants : **Le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de pérennisation des financements pour les statistiques en Afrique Centrale par le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) – SOP2.**

Don IDA Numéroo : **E2220-3W**

Numéro d'Identification du Projet **P180085**

Référence : **Plan de Passation des Marchés du PHASAOC – SOP 2 validé le 28 février 2025**

*Mars 2025*

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis le lancement de la Communauté en 1999, la question de la disponibilité des données statistiques fiables, harmonisées, cohérentes et régulières, nécessaires pour l'évaluation des politiques nationales et régionales, dans tous les domaines d'activités reste parmi les priorités de la Commission de la CEMAC. Un programme statistique a été élaboré et mis en œuvre dans les années 2000. Les objectifs de ce programme n'ont pas été atteints. Entre temps la donne a changé. L'information est devenue hautement stratégique que cela soit pour la coordination des politiques de développement, que pour les discussions avec les différents partenaires au développement. Disposer d'une information statistique fiable et dans les délais est devenu une marque de compétence et indique une certaine cohérence entre toutes les politiques publiques. La sous-région Afrique Centrale s'est arrimée à ce vent de modernisation et de mise à jour des systèmes statistiques nationaux et sous régionaux. C'est ainsi que sur proposition de la Commission de la CEMAC, le Président de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, à l'issue du Sommet Extraordinaire du 18 août 2021, a signé la Décision n°01/21-CEMAC-CCE-15 portant adoption du Programme Statistique sous régional de la CEMAC (STAT CEMAC) 2021- 2030. Ce programme constitue le cadre de référence des activités statistiques de la Communauté sur la période 2021-2030.

STAT-CEMAC se donne pour vision de mettre en place « Un système statistique performant qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées, disponibles à temps, couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politique, économique, sociale, environnementale et culturelle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ». Il est bâti autour de quatre (4) axes stratégiques, onze (11) objectifs opérationnels chacun comportant des résultats à atteindre et des activités à mener. STAT-CEMAC est le cadre stratégique sous régional de développement de la statistique avec un plan d'action décennal assorti d'une matrice de cadre logique axé sur les résultats (MCL-AR)

Un diagnostic sommaire sur le financement des statistiques dans la CEMAC fait état :

- D'une forte dépendance des systèmes statistiques nationaux aux financements extérieurs (bailleurs de fonds, partenaires au développement)
- D'un budget public alloué aux instituts nationaux de statistique généralement faibles et insuffisants pour assurer le fonctionnement régulier des activités statistiques
- D'un manque de diversification des sources de financement, avec une prédominance des financements projets des bailleurs de fonds
- D'une faible mobilisation et gestion durable des ressources nationales dédiées aux statistiques (budgets publics, partenariats public-privé, redevances, etc.)
- D'une absence de mécanismes pérennes et efficaces de financement des programmes statistiques au niveau national

Les SSN de la CEMAC ont une forte dépendance aux ressources extérieures, ainsi il est crucial que les pays de la CEMAC renforcent leurs capacités à mobiliser et à gérer durablement des ressources financières nationales dédiées aux statistiques.

La dépendance excessive des systèmes statistiques nationaux de la CEMAC aux financements extérieurs a plusieurs conséquences néfastes :

- **Fragilité et manque de pérennité des activités statistiques.** Comme les financements extérieurs sont réduits ou interrompus, les activités statistiques prioritaires sont menacées, compromettant la production régulière des statistiques. Cela rend les systèmes statistiques très vulnérables aux fluctuations de l'aide internationale.
- **Manque d'appropriation nationale et d'ancrage institutionnel.** Les programmes statistiques sont souvent définis et pilotés par les partenaires au développement, avec une

faible implication des autorités nationales. Cela limite l'appropriation des enjeux statistiques par les décideurs politiques et la prise en compte des priorités nationales.

- **Faible alignement sur les besoins et priorités du pays.** Les financements extérieurs sont très souvent orientés vers des thématiques qui ne correspondent pas aux besoins statistiques prioritaires du pays. Cela conduit à des décalages entre l'offre et la demande de statistiques au niveau national.
- **Manque de coordination et de cohérence des interventions.** L'absence de mécanismes de coordination entre les différents bailleurs de fonds entraîne très souvent des doublons, des incohérences et un manque de synergie dans les appuis. Cela se traduit par une inefficacité globale des investissements dans les statistiques.
- **Dépendance vis-à-vis des procédures et priorités des bailleurs.** Les systèmes statistiques nationaux doivent s'adapter aux exigences et aux priorités des bailleurs, limitant leur autonomie de décision. Cela peut compromettre la flexibilité et la réactivité des systèmes statistiques face aux besoins nationaux émergents.

Il est en effet essentiel pour les pays membres de la CEMAC d'élaborer une stratégie régionale intégrée afin d'assurer un financement durable des activités statistiques dans l'espace CEMAC. La nécessité d'une telle approche se justifie par :

- **Dimension régionale des systèmes statistiques.** Les systèmes statistiques nationaux des pays de la CEMAC sont étroitement liés et interdépendants. De nombreuses activités statistiques revêtent une dimension régionale (collecte de données harmonisées, échanges d'expériences, etc.). Une approche régionale permettra de mutualiser les ressources et les efforts pour une plus grande efficacité
- **Mobilisation et gestion pérenne des financements.** Les pays de la CEMAC font face à des défis similaires en termes de financement des statistiques. Une stratégie régionale permettrait de renforcer leur capacité collective à mobiliser et à gérer durablement des ressources financières nationales. Le partage des meilleures pratiques et l'harmonisation des approches au niveau régional seraient bénéfiques
- **Coordination des interventions des partenaires.** La diversité des interventions des bailleurs de fonds au niveau national crée parfois un manque de cohérence et de coordination. Une stratégie régionale offrirait un cadre de coordination et d'alignement des appuis extérieurs sur les priorités nationales et sous régionales
- **Appropriation et ancrage institutionnel des programmes statistiques.** Une approche régionale renforcera l'appropriation et l'ancrage national des programmes statistiques. Cela permettra une meilleure prise en compte des spécificités et des priorités de chaque pays.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEMAC compte recruter un consultant afin de produire cette stratégie sous régionale de financement de la statistique.

## II. OBJECTIFS DE LA MISSION

**Objectif général :** le consultant recruté devra Élaborer une stratégie sous régionale et intégrée de financement durable des statistiques pour les pays membres de la CEMAC, en mettant l'accent d'une part sur la mobilisation de mécanismes nationaux de financement existant, et d'autre part sur la mobilisation des financements extérieurs.

**Plus spécifiquement, il sera question pour celui-ci de :**

- Analyser les mécanismes existants de financement des programmes et des activités statistiques au niveau national dans les pays de la CEMAC ;
- Identifier de nouvelles sources potentielles de financement national (budgets publics, partenariats public-privé, redevances, etc.) ;
- Proposer des modalités de mise en place et de gestion durable de ces mécanismes nationaux de financement ;
- Définir un cadre de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la stratégie régionale de financement durable des statistiques ;
- Définir un cadre commun pour les financements extérieurs de tous les bailleurs ;
- Proposer un texte communautaire y relatif à soumettre l'adoption des instances des Communautaires ;

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

**A l'issue de sa mission, le consultant devra avoir :**

- Fait une analyse détaillée des mécanismes existants de financement des statistiques au niveau national dans les pays de la CEMAC ;
- Identifié de nouvelles sources potentielles de financement national des programmes statistiques ;
- Proposé des modalités de mise en place et de gestion durable de ces mécanismes nationaux de financement ;
- Produit la Stratégie intégrée de financement durable des statistiques pour l'espace CEMAC, avec un plan d'actions opérationnel ;
- Proposé un cadre commun pour les financements extérieurs de tous les bailleurs ;
- Elaboré un projet de texte communautaire sur le financement de la statistique.

### **IV. METHODOLOGIE**

Pour se faire, le consultant devra :

- Procéder à la revue documentaire des études et rapports existants et des modes de financement des activités dans les États membres ;
- Collecter et analyser les données budgétaires auprès des instituts nationaux de statistique et des ministères des finances ;
- Faire des consultations et ateliers de travail avec les parties prenantes nationales et régionales ;
- Élaborer d'un draft de la stratégie et de son plan d'actions, qui fera l'objet de validation avec les pays membres ;
- Animer également un atelier de haut niveau pour la présentation des résultats de l'étude au Comité sous régional de la statistique.

### **V. LIVRABLES ATTENDUS**

Au terme de la mission, le consultant devrait avoir fourni les documents suivants :

- Un rapport de démarrage sur la compréhension de la mission, de la méthodologie et du plan de travail ;

- Un rapport comportant entre autres
  - o Une analyse détaillée des mécanismes existants de financement des statistiques au niveau national dans les pays de la CEMAC ;
  - o Une identification de nouvelles sources potentielles de financement national des programmes statistiques ;
  - o Une ou des propositions de modalités de mise en place et de gestion durable de ces mécanismes nationaux de financement ;
  - o Une stratégie intégrée de financement durable des activités statistiques pour l'espace CEMAC, avec un plan d'actions opérationnel ;
  - o Un cadre commun pour les financements extérieurs de tous les bailleurs ;
- Un projet de texte communautaire sur le financement de la statistique ;
- Un rapport de l'atelier de présentation de résultat ;
- Rapport final de la mission.

## VI. PROFIL DE L'EXPERT ET DUREE DE LA MISSION

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- **Formation** : Titulaire d'un master ou diplôme équivalent en statistique, économie, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent.
- **Expérience professionnelle** :
  - o Minimum 15 ans d'expérience dans la gestion administrative et financière des organisations, la mobilisation des ressources ;
  - o Expérience avérée en gestion de projets dans des environnements complexes ;
  - o Une expérience de travail dans les pays en développement est fortement souhaitée.
- **Compétences linguistiques** : Maîtrise du français, à l'écrit et à l'oral.
- **Expérience institutionnelle** : Une expérience préalable avec des institutions internationales, des agences gouvernementales et des instituts de statistique dans le cadre de la mobilisation des ressources serait un atout.
- **Engagement professionnel** : Aptitude avérée au transfert de connaissances et au renforcement des capacités des acteurs locaux.

## VII. LIEU DE TRAVAIL ET DURÉE DU MANDAT

Cette mission est d'une durée de 40 jours, comprenant des missions au sein des pays de la CEMAC, l'élaboration des rapports et l'atelier de présentation desdits rapports. La mission du consultant se fera sous la supervision générale du coordonnateur du projet.

## VIII. PROCÉDURE ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 3.16 à 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition de septembre 2023.

## IX. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, contenu dans un seul fichier au format PDF, devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent, et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes,
- Une (1) photocopie légalisée du diplôme requis ou attestation ;
- Une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

**NB :**

- Les dossiers numériques doivent être transmis en un seul fichier en version PDF et contenir toutes les pièces requises ;
- Le nom du fichier doit contenir le nom du candidat et le poste solliciter ;
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés ;
- Des vérifications pourraient être faites sur les pièces fournies dans le dossier ;
- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le 09 JUIN 2025 par courriel à l'adresse suivante : PROJET\_HISWACA\_CEMAC@CEMAC.INT avec copie à TOUOFOH@CEMAC.INT.

Pour toutes informations complémentaires, les candidats pourront contacter la Commission de la CEMAC à l'adresse suivante : PROJET HISWACA CEMAC@CEMAC.INT et consulter les documents du projet sur le site internet de la Commission : https://cemac.int/cooperation-avec-la-banque-mondiale/

Un entretien (ou interview) sera organisé pour les candidats présélectionnés à l'issue l'évaluation des dossiers.

Le Président de la Commission



**Bakasa NGONGA EDJO'O**